

**BURKINA FASO**

-----  
*Unité-Progrès-Justice*

**IV<sup>E</sup> REPUBLIQUE**

-----  
**TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION**

Session permanente

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION**

**COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES,  
DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE  
(CAEDS)**

**RAPPORT POUR AVIS**

**DOSSIER N°079 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT  
AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD  
DE CREDIT SIGNE LE 20 OCTOBRE 2023 ENTRE LE  
BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION  
INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT, POUR  
LE FINANCEMENT DU PROJET DE MOBILITE ET  
DE DEVELOPPEMENT URBAIN DES VILLES  
SECONDAIRES (PMDUVS)**

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité par la députée **Sabine OUEDRAOGO/COMPAORE**, rapporteure.

*Juillet 2024*

L'an deux mil vingt-quatre et lundi 22 juillet de 09 heures 10 minutes à 10 heures 30 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Y. Fayçal Harold THIOMBIANO, 1<sup>er</sup> Secrétaire de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de crédit signé le 20 octobre 2023 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement, pour le financement du projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires (PMDUVS). A cette occasion, la députée Sabine OUEDRAOGO/COMPAORE a été désignée comme rapporteure pour prendre part aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le mardi 02, le lundi 08 avril 2024 et le vendredi 19 juillet sous la présidence des députés Moussa NOMBO et Drissa SANOGO, respectivement Président et Vice-président de ladite Commission.

Outre la CAEDS, l'autre commission générale, saisie pour avis, était la CDD, représentée par le député KABRE Aboubacar.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CAEDS a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la CAEDS.

## **I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB**

La rapporteure a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

### **I-1. Audition du Gouvernement**

Le Gouvernement était représenté par monsieur Anûuyirtole Roland SOMDA, Ministre des Transports, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité routière. Il était

assisté de ses collaborateurs et de représentants du ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- objectifs du projet,
- zones d'intervention,
- description technique de projet,
- bénéficiaires du projet,
- coût du projet et caractéristiques de financement du projet.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB.

## **I-2. Débat général**

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions qui ont porté, entre autres, sur :

- le bilan que le Gouvernement peut faire de la mise en œuvre du projet de mobilité urbaine du Grand Ouaga (PMUGO) ;
- l'impact du projet sur la sécurité routière et la mobilité urbaine ;
- la proportion des infrastructures à réaliser dans le cadre du présent projet, réservée aux femmes et surtout à celles déplacées internes ;
- l'adéquation de l'ancrage institutionnel du projet avec les ambitions que porte le Gouvernement ;
- la nature des crises et des urgences pouvant entraîner le déclenchement d'un mécanisme de réaffectation des fonds du projet afin de soutenir les activités d'intervention d'urgence et de reconstruction ;
- la viabilité du projet d'acquisition de bus au regard des difficultés économiques que traverse la SOTRACO ;

- les raisons qui justifient l'acquisition des bus avant la réalisation de toutes les infrastructures notamment les routes et les aires de stationnement ;
- l'élaboration de documents de planification de la mobilité urbaine comme préalable nécessaire à la formulation du projet ;
- la justification de la prise en compte de la sous-composante 2.3 (prévention, suivi et atténuation de l'exploitation et des abus sexuels (EAS) et de la violence basée sur le genre (VBG)) dans le projet ;
- la nature et le nombre des infrastructures économiques à réaliser au niveau de la sous composante 2.2 et l'assurance de la gestion efficiente de ces infrastructures ;
- l'explication que peut donner le gouvernement des volets « assistance technique à la SOTRACO » et « formation des assistants » ;
- les infrastructures routières et les parkings qui doivent être réhabilités dans le cadre de ce projet ;
- ce en quoi consistera la digitalisation des systèmes de données en matière de sensibilisation ;
- le type de bâtiment dont il s'agit à la sous composante 2.1 ;
- le développement et la mise en œuvre d'un programme de master en transport et mobilité urbaine ;
- ce en quoi consistera le renforcement des capacités des trois communes et structures des ministères concernés à la sous composant 3.2 ;
- la déclinaison financière de ce projet par composantes et par sous-composantes ;
- la possibilité d'un suivi environnemental et social en dehors d'un plan de gestion environnemental et social PGES ;

- la pertinence de l'assistance technique pour l'assistance à la gestion du projet en matière de passation des marchés, de sauvegarde environnementale et sociale et d'aspects techniques à la composante 4 ;
- la notion de « *routes résilientes au climat* » ;
- les raisons qui ont prévalu au choix de conduire des activités pilotes pour les véhicules à trois roues électriques à Bobo-Dioulasso ;
- le contenu de l'expression « plan d'action genre » dans le secteur de transport, contenue dans la description technique du présent projet ;
- la mise en œuvre du mécanisme de recours et de plaintes lors du règlement des indemnités de réinstallation ;
- la traduction concrète sur le terrain de l'amélioration des services de transport inclusifs afin qu'ils répondent aux normes de résilience climatique et qu'ils prennent en compte les obstacles à la mobilité des femmes et des personnes handicapées ;
- la notion de « connectivité du dernier kilomètre » ;
- les concertations du Gouvernement avec les principaux bénéficiaires du projet.

## **II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION**

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu fait par la députée rapporteure, la CAEDS estime que la ratification de l'accord contribuera à :

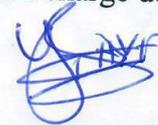
- améliorer les déplacements urbains des personnes et des biens ;
- faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base et aux infrastructures économiques ;
- favoriser un système de mobilité urbaine fiable et durable.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Toutefois, la Commission recommande au Gouvernement de veiller à la qualité des acquisitions et des réalisations qui seront faites dans le cadre de ce projet.

Ouagadougou, le 22 juillet 2024

Pour le Président en mission,  
le 1<sup>er</sup> Secrétaire chargé de l'intérim



**Y. Fayçal Harold THIOMBIANO**

La Rapporteure



**Sabine OUEDRAOGO/COMPAORE**

## LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	THIOMBIANO Y. Fayçal Harold	FDS	1 <sup>er</sup> Secrétaire
2.	SAWADOGO Moussa	FVR	2 <sup>e</sup> Secrétaire
3.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	OSC	Membre
4.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre
5.	DIALLO Ousmane	PP	Membre
6.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre

## LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE	JUSTIFICATIF
1.	ZOUNGRANA Daniel	FDS	Président	Mission
2.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre	Maladie
3.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre	Absent
4.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre	Absent
5.	GANSONRE Marc Bertin	OSC	Membre	Absent
6.	TRAORE Boureima	FVR	Membre	Absent

## LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL

N° D'ORDR E	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique
2.	BAKYONO/BAYALA Estelle	Administrateur parlementaire
3.	BAMOGO Jérôme	Administrateur parlementaire
4.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
5.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Assistante de direction
6.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison
7.	AHOUBOUGABE Batcham Anselmo Desiré	Stagiaire